

Commentaires comptes 2021

- Page 1 : Nous avons fait un bénéfice de 1'815.51. Actifs transitoires : il s'agit des bons Idée Identification 2021 à recevoir, du loyer 2022 déjà payé et des cotisations GJG à recevoir. Créanciers : des frais 2021 à payer aux techniciens ACJG. Passifs transitoires : un montant de fr. 13'320.- qui va être déduits des cotisations 2022 des sociétés et qui concerne la ristourne sur les cotisations FSG adultes et licenciés 2021 pour cause de Covid. Il y a aussi des montants concernant les indemnités des moniteurs GJG, de l'impression et envoi du dernier journal. Les provisions du GJG et 35+ concerne les cagnottes des gymnastes participant à la prochaine Gymnaestrada.
- Page 3 : 42'218.85 de charges qui englobe le salaire, les indemnités, les frais de port et téléphone, assurances, imprimés et matériel de bureau, loyer et frais de locaux, informatique, cadeaux, frais bancaires et les frais pour les délégations FSG, URG et ACJG. Ainsi qu'une constitution de provision concernant le matériel informatique et bureau pour un montant de fr. 7'500.- Des recettes pour 14'658.51 dont 14'000.-de sponsoring, les restes il s'agit de vente de matériel et intérêts bancaires. Ce qui nous fait un déficit de fr. 27'560.14
- Page 4 : un bénéfice de fr. 29'723.85 concernant les cotisations.
- Page 5 : Covid oblige, très peu de cours. La recette de 890.-, la contribution financière CCS, concernait la rétribution des cours de juges 2020. Le montant reçu a été plus élevé que l'estimation faite dans les transitoires 2021. Les dépenses de fr. 777.50 concernent les cours pour la gymnaestrada et les cours de formation qui ont été donnés dans les sociétés. Ce qui nous fait un bénéfice de fr. 112.50
- Page 6 : Nous avons reçu un montant de fr. 1'500.- d'aide de la FSG « Stabilisation Covid 19 » pour la non mise en place du championnat jurassien du mois de mars 2021. Pour la dépense de fr. 128.55, il s'agit de la sortie des juges anciennement Coupe Jurassienne. Ce qui nous fait un bénéfice de 1'371.45
- Page 7 : Une perte de 200.- qui concerne l'inscription à la Gymnaestrada du GJG et du GJG 35+. Pour le reste des charges et des produits, cela s'équilibre car il s'agit des indemnités que l'on donne aux sociétés participantes à des championnats romands et suisses et où nous prenons l'argent dans la réserve.
- Page 8 : Pour les agrès, nous avons une perte de 564.05. Pour 2021, il n'y a pas eu de véritables championnats suisses donc nous n'avons pas fait de demande de contribution à la CCS.
- Page 9 : Nous avons séparé les agrès des G&D pour une meilleure vue sur les chiffres. L'année 2021 se solde avec un bénéfice de fr. 355.90 qui provient de la redevance du championnat jurassien et pour les frais la location du système Contest de la FSG pour la mise sur pied du dit championnat.
- Page 10 : Concernant les GJG, nous avons un bénéfice de fr. 260.-
- Page 11 : Pour le journal, nous avons une perte de fr.1'684.-. Nous avons toujours moins d'annonceurs et le prix de l'impression du journal a augmenté.

Le détail des comptes peut être consulté au domicile de la trésorière. Si vous avez besoin de renseignement, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante : sandra.henz@acjg.ch ou par téléphone au 076/376.57.13